Giroussens

BULLETIN MUNICIPAL

28 PAGES
Bulletin gratuit
Janvier 2024

Suivez toute l'actualité de votre commune sur nos différents supports en ligne et retrouvez des compléments d'information sur les dossier en cours.

www.facebook.com/giroussens81
www.giroussens81.fr

DOSSIER SPÉCIAL URBANISME

Notre Village : Notre Avenir

ENJEUX / PROJETS / ACTEURS

Souriez ...

UNE NOUVELLE DENTISTE ARRIVE AU VILLAGE !

01/2024

MAIRIE DE GIROUSSENS 2.0

Le tout nouveau site web de la mairie de Giroussens est en ligne !

Consultez le bulletin sur votre téléphone mobile

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,

Giroussens a une nouvelle fois vécu au rythme de nombreuses manifestations depuis le mois de septembre avec le Girou trail, le forum des associations, la fête du village, le tournoi des potiers, les journées du patrimoine, Octobre rose… sans oublier les nombreuses animations qui ont animé le village durant le premier semestre de l'année. Que de beaux succès !

Un grand merci aux associations locales organisatrices de ces moments de partage et de convivialité. La municipalité poursuit sa politique de soutien aux associations que ce soit par le biais des subventions, mais également par le prêt de salles, de locaux de stockage, d'aide logistique… nous maintenons ce budget alloué à la vie associative pour faciliter le dynamisme de notre commune et améliorer notre cadre de vie.

En effet, nous le savons tous, les trois années qui viennent de s'écouler, ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire certitudes.

Une période qui a été pénible et contraignante, une période qui laisse encore des traces dans notre quotidien, tant les difficultés économiques et sociales auxquelles nous devons faire face sont importantes.

A cette crise sanitaire s'est rajoutée une crise économique, climatique, énergétique ainsi qu'un conflit international qui nous obligent à relever les défis de notre quotidien et à nous projeter dans l'avenir, malgré tout.

Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et à faire encore progresser notre commune et servir nos concitoyens.

C'est bien dans cet esprit-là que nous avons avancé, que nous avons répondu aux sollicitations, que nous avons lancé les projets et déjà réalisé certains d'entre eux.

La première tranche des travaux de restauration de l'église va démarrer rapidement, l'aménagement du terrain synthétique pour le club de football également, sans oublier les travaux d'aménagement d'un nouveau cabinet dentaire, entre autres…

Vous trouverez tous les détails dans ce bulletin.

Vous trouverez également des précisions sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune, qui va bientôt rentrer dans sa phase finale, celle de la consultation et la phase administrative. Au-delà des réunions publiques prévues en 2024, je reste à votre disposition dans la cadre d'entretiens individuels pour vous expliquer plus en détail les effets de ce nouveau document d'urbanisme.

Vous le constaterez dans ces pages, notre commune, votre commune avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif.

Pour terminer, je vous rappelle que toute l'équipe municipale reste motivée, à votre écoute, et que vous pouvez nous joindre par le biais du secrétariat de Mairie, ou sur le site internet de la commune.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2024 !

Gilles TURLAN

Maire de Giroussens
Conseiller Départemental canton « Les portes du Tarn »

26 Janvier 2024
Cérémonie des vœux du maire

Gilles Turlan, Maire de GIROUSSENS conseiller départemental du Tarn et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux du Maire le **26 Janvier 2024 à 19h** à la salle des fêtes de la Boulonnette.

A cette occasion aura lieu l'inauguration de la boite à livres fabriquée par le Conseil Municipal des jeunes à 18h30.

Bulletin
le sommaire

TRAVAUX DE VOIRIE 4

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT 5

PLAN DES TRAVAUX 6

NOUVEAU CABINET DENTAIRE 8

GESTION IMMOBILIÈRE DE LA COMMUNE 9

DOSSIER SPÉCIAL URBANISME 10

IMPÔTS FONCIERS....16

RECENSEMENT DE LA POPULATION 17

NOUVELLE TARIFICATION DES SERVICES SCOLAIRES 18

SORTEZ DU MAL-LOGEMENT....18

VIE ASSOCIATIVE....19

MAIRIE 2.0 EN LIGNE 20

CENTRE DE CÉRAMIQUE CONTEMPORAINE 22

LE PONT DU CHEMIN DE FER 23

ÉRIC VALAT SCULPTEUR 24

MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE 26

INFORMATIONS PRATIQUES....26

ÉTAT CIVIL....27

CRÉDITS PHOTOS

© DR - **www.freepik.com** .... Pages 8, 11,15,17, 18, 19, 29
@ **Xavier Floutard**....Page 2 (Portrait Gilles Turlan)
© DR - **Éric Valat** .... Page 25 (Photos sculptures)
© DR - **Octobre Rose** .... Page 22 (photos mosaïque)
© DR - **Giroutrail** .... Page 22 (photos mosaïque)
© **Frédéric CAMPAIN** .... Pages 1, 3, 8, 9, 22,23,24,26 (24, 25 Portraits Éric Valat)

MENTIONS LÉGALES

Éditeur: **Mairie de Giroussens,**
Directeur de la publication: **Gilles TURLAN**
Date de parution : **Janvier 2024**
Nombre d'exemplaires : **1000 ex.**
Imprimeur : **Imprimerie Rabastinoise**, 26 Rue Gabriel O'Byrne, 81800 Rabastens

Travaux de voirie

TRAVAUX VOIRIE 2022

1. Impasse du Clédou ..... 29 344,40 €
2. Impasse de Cante Merle ..... 6 037,72 €
3. Route de la Picougne ..... 20 667,96 €
4. Route du Payssel et route de la Selve ... 57 351,72 €
5. Route de St Lieucet ..... 95 964,00 €
6. Route de la Forêt ..... 20 560,74 €
7. Rue de la Bergerie ..... 10 053,39 €

239 979,40 €

TRAVAUX VOIRIE 2023

1. Chemin de Valax ..... 20 788,40 €
2. Route des Crêtes ..... 64 332,40 €
3. Route du Pigeonnier ..... 6 016,50 €
4. Route de Baylessac ..... 10 057,41 €
5. Impasse de Catalo ..... 7 413,48 €
6. Chemin des Crabariés et de Vandoy ..... 33 577,31 €
7. Chemin des Jeannoutets ..... 26 268,49 €
8. Route de Saint Michel ..... 39 708,15 €

208 162,14 €

Travaux d'aménagement

De par sa situation géographique favorable, la commune de Giroussens se développe d'un point de vue démographique de manière régulière depuis plus de 20 ans.

Sa population augmente en moyenne d'environ une vingtaine d'habitants par an. C'est sur cette moyenne que nous avons basé tous nos calculs pour les années à venir, même si certaines années la population augmentera plus en fonction des projets d'aménagement.

Nous constatons que les constructions ont été localisées depuis de nombreuses années dans des secteurs qu'il est nécessaire aujourd'hui de sécuriser, d'aménager vu les flux de circulation qu'elles génèrent. C'est pour cela que nous étudions des projets de sécurisation des périphéries et d'aménagement des entrées du bourg. Les prochains secteurs urbanisés sont calculés afin de prendre en compte dès en amont ces problématiques.

Il est de plus nécessaire d'entretenir notre patrimoine, de répondre également aux besoins des Giroussinais tout en limitant nos consommations énergétiques et notre impact sur l'environnement.

Autant de paramètres dont il faut tenir compte aujourd'hui avant de se lancer dans des travaux.

En cette fin d'année 2023, plusieurs travaux sont en cours :

La deuxième phase d'aménagement de la Mairie ainsi que la petite placette derrière la Maison commune (budget d'environ 90 000 € subvention 75%)

La première tranche de restauration de l'église Saint Salvy (estimée à environ 240 000 € subventions 65%, en attente de mécénat à venir)

L'aménagement du terrain synthétique foot 5 pour l'ASG[1] (148 600 € subvention 80%)

Nous vous présentons ci-dessous les opérations réalisées cette année, ainsi que les opportunités que nous avons saisies et les besoins nouveaux, à l'étude, qui seront réalisés le plus rapidement possible. Cette liste n'est, bien entendu, pas exhaustive.

LES TRAVAUX RÉALISÉS

- Mur du cimetière ..... 30 000 €
- Columbarium ..... 12 000 €
- Voirie ..... 240 000 €
- Cabinet dentaire ..... 80 000 €
- Mairie ..... 90 000 €
- Grilles église ..... 17 000 €
- Aménagement de la poste ..... 20 000 €
- Éclairage public (LED) 1ère Tranche ..... 40 000 €
- Achat maison dans le village ..... 35 000 €

LES TRAVAUX À VENIR TRÈS PROCHAINEMENT

- Réalisation d'un Terrain foot en synthétique ... 150 000 €
- Première tranche restauration église ..... 240 000 €
- Sauvegarde d'urgence mobilier Eglise ..... 15 000 €
- Eclairage public (LED) 2ème tranche .... (chiffrage en cours)

EN PROJETS

- Création d'une aire bus au rond point d'entrée du village
- Sécurisation des entrées du bourg
- Aménagement de la place Saint Roch

1 Association Sportive de Giroussens

1. Église: Grilles + Restauration + Mobilier
2. Mairie
3. Aménagement de la poste
4. Achat maison dans le village
5. Placette derrière mairie
6. Mur du cimetière + Columbarium
7. Cabinet dentaire
8. Terrain foot synthétique
9. Eclairage public LED 1ère tranche

Promenade du Parc
4
35 000 € HT
6
12 000 € HT
30 000 € HT
5
10 000 € HT
Saint Roch
Chemin du Cimetière
9
40 000 € HT
7
80 000 € HT
8
150 000 € HT
Terrain de football
Rue Maubec
Avenue Bernard Palissy

Nouveau cabinet dentaire

Suite à l'arrêt de l'activité de notre médecin, le Docteur Fayet, les élus ont souhaité engager une réflexion sur l'offre médicale de soin dans la commune, et se préparer à accueillir toutes opportunités d'installation.

En effet, la médecine générale est en crise, de nombreux patients n'ont plus de médecin référent et même si cette offre de soin est du ressort de l'État, les collectivités locales sont amenées à œuvrer pour attirer et faciliter l'accueil de professionnels. Plusieurs démarches ont été effectuées par la municipalité : dépôt d'annonces à la faculté de médecine, participation à plusieurs réunions cantonales à ce sujet, rencontre avec le Président de l'Ordre des Médecins et les médecins du secteur, réflexion avec les communes voisines

(Saint Sulpice la Pointe, Saint Lieux, Saint Jean de Rives, Couffouleux…).

Durant cette démarche, une rencontre a eu lieu avec une dentiste qui souhaite s'installer à Giroussens.

La municipalité avait déjà lancé des travaux de rénovation des deux anciennes salles de classes (salles des NAP[1]) et les élus, sachant que l'offre de soin dentaire fait partie des secteurs « tendus », ont souhaité saisir cette opportunité pour réfléchir à l'aménagement d'un local qui pourrait servir de cabinet médical ou cabinet dentaire. Les travaux ont donc été réorientés dans ce sens-là.

Mme Attal souhaite créer son propre cabinet dentaire sur la commune dans quelques années et en attendant de monter son projet (il faut compter environ 3 ans) elle est disposée à louer un local.

1 Nouvelles Activités Périscolaires

Les travaux ont démarré rapidement et le local a été mis à disposition fin 2023.

Grâce à cela la commune disposera désormais d'un local aménagé, et adapté pour toute profession médicale ou paramédicale.

"J'ai hâte de démarrer ce nouveau projet à vos côtés !"

Empathique et dynamique, Le Dr Attal est diplômée de la faculté dentaire de Montpellier depuis 7 ans.

"La flexibilité de mon métier m'a permis d'exercer dans de multiples régions de France et du Monde. J'ai ainsi pu travailler avec différents confrères et découvrir des techniques qui ont fait évoluer ma pratique clinique.

C'est finalement un concours de circonstance qui a mis le joli village de Giroussens sur mon chemin, et qui a motivé mon installation. " Dr. Lea Attal - Future dentiste à Giroussens

Gestion immobilière de la commune

Comme vu dans le dossier précédent du PLU, différentes lois plus restrictives les unes que les autres vont prochainement impacter la commune.
Nous devons donc anticiper et repenser la gestion de notre patrimoine immobilier et envisager des actions futures.
Une priorisation a été faite et certains sujets ont d'ores et déjà été travaillés, d'autres sont en cours ou à venir.

TERRAINS

Constat : La commune ne pourra plus garder de terrains constructibles hormis les terrains du centre du village qui font l'objet d'une O.A.P.[1] Plusieurs pistes ont déjà été étudiées.

Terrain constructible communal

Nous avons un terrain de 3600 m2 situé au lieu-dit « La Planette » avec un local de stockage de 285m2 dont nous devons nous séparer. Une décision de vente a donc été prise lors d'un conseil municipal.

Une réflexion a été menée et priorité sera donnée pour l'achat aux entreprises et artisans de la commune. En fonction de l'ancienneté de la demande et de sa destination future une analyse approfondie a été faite et une proposition d'achat est déjà en cours.

Hangar de stockage :

Afin de remplacer le local de « La Planette », la municipalité étudie la construction d'un hangar de stockage (photovoltaïque) sur un autre terrain communal. Il sera plus grand et plus pratique d'accès et donc plus adapté aux besoins et aux exigences actuelles en matière d'usage et de respect de l'environnement. Après amortissement il constituera une réserve foncière.

1 Opération d'Aménagement Programmée

Ancien garage automobile

Une décision est intervenue en Conseil Municipal pour acheter l'ancien garage automobile du village et sa parcelle attenante de 1575 m2 qui permettra de constituer une réserve foncière dans le centre du village.

Une partie de ce bâtiment pourra servir ponctuellement de local de stockage en attendant l'avancement du projet de hangar.

LOCATIF

Constat : Le Plan Local de l'Habitat de l'Agglomération Gaillac Graulhet indique que le secteur ouest du Tarn manque cruellement de locatif alors que la demande est forte. Il est en effet impossible aujourd'hui de loger nos enfants majeurs, nos jeunes couples, voire même certaines personnes âgées souhaitant quitter leurs maisons devenues trop grandes et/ou mal adaptées. Ces personnes n'ayant pas les moyens d'acheter un terrain et construire.

La municipalité a souhaité s'engager dans une démarche de réhabilitation de l'existant et de construction de nouveaux logements locatifs.

Maison centre bourg inoccupée

Monsieur Roux a quitté son domicile, rue du pont saint Salvy, il y a quelques années. La municipalité a souhaité lui faire une proposition d'achat car cette maison est bien située dans le centre du village et elle souhaite aménager un appartement à louer après les travaux de rénovation nécessaires. Le projet « Tarn habitat » (construction de 16 logements à loyer modéré) au-dessus de l'école, le projet « Habitat inclusif » porté en partenariat avec le CCAS[2] et qui a fait l'objet d'une animation village se poursuit. Nous vous tiendrons au courant de ses avancées.

Autres :

La municipalité continue sa réflexion sur d'autres actions pouvant répondre à cette demande forte de locatifs. Nous vous présenterons au fur et à mesure les nouvelles solutions émergentes. Soyez assurés de notre implication sur ce sujet primordial.

2 Centre Communal d'Action Sociale

DOSSIER SPÉCIAL URBANISME

Notre village, notre avenir

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

J'ai souhaité m'adresser directement à vous, au nom de la municipalité, pour vous expliquer en détail notre politique d'aménagement de notre belle commune.

En effet, nous arrivons au terme de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme, et les étapes de concertation (réunion publique, enquête publique…) vont s'enclencher rapidement. Avant cela, je voulais vous faire part de mes sentiments à ce sujet.

En effet, voilà maintenant plus de 10 ans que j'œuvre quasiment au quotidien pour proposer aux membres du conseil municipal un projet d'aménagement de la commune réfléchi et équilibré, dans le respect des nombreux textes de lois qui se succèdent continuellement, voire même se contredisent, en « jonglant » avec les différentes études préalables obligatoires (études agricoles, environnementales…) et en collaboration avec nos bureaux d'étude indispensables au vu de la complexité du sujet.

Entretemps, le paysage institutionnel a également évolué, nous faisons partie de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet depuis 2017 créée suite à la loi NOTRE du 7 août 2015. C'est l'Agglomération qui élabore le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), le PLH (Plan Local de l'Habitat), le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)…et notre PLU doit s'y conformer.

De plus, depuis fin 2021, la Communauté d'Agglomération a souhaité s'engager dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, qui devrait voir le jour dans quelques années.

Enfin, la loi « climat et résilience » du 22 août 2022 est venue modifier significativement les modalités de calcul des surfaces constructives disponibles, entre autres, et il a fallu adapter notre PLU qui était alors dans sa phase de finalisation.

Dans ce contexte très fluctuant (il faut bien comprendre que ce qui est possible aujourd'hui ne le sera peut-être pas demain) ce n'est pas chose aisée de définir un Plan Local de l'Urbanisme qui doit s'appliquer pour 8 à 10 ans à venir.

Le document qui vous est présenté ci-dessous détaille les grandes orientations qui nous ont guidés pour permettre un développement maîtrisé de la commune.

Pourquoi un développement de la commune ? pourquoi partir du postulat d'accueil d'une moyenne d'environ 20 habitants par an ?

Tout simplement car cette moyenne, appliquée depuis près de 15 ans, permet grâce à l'accueil de jeunes couples, d'une nouvelle population, de maintenir nos classes à l'école grâce au renouvellement des générations, permet de maintenir nos services publics, nos commerces, voire même le dynamisme de nos associations.

C'est donc sur cette base là qu'a été construit notre PLU.

De nombreux travaux d'aménagement de nos rues, de nos routes, de notre espace public sont, et seront la conséquence immédiate de l'application de cette politique d'aménagement déclinée dans le PLU. La municipalité s'y prépare, les finances de la commune que nous nous efforçons de gérer au mieux depuis des années nous permettent aujourd'hui de lancer ces grosses opérations d'aménagement, de sécurisation, dans le seul but de vous offrir un cadre de vie optimal et continuer de faire en sorte que Giroussens reste une commune « où il fait bon vivre » !

Le PLU devrait être approuvé d'ici une dizaine de mois, et je reste à votre disposition, dans le cadre de rendez-vous individuels, pour échanger sur le sujet.

Gilles TURLAN
Maire de Giroussens
Conseiller Départemental du Tarn

SOMMAIRE DU DOSSIER

1 – ORIENTATION GÉNÉRALES DES POLITIQUES COMMUNALES EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT, D'ÉQUIPEMENT, D'URBANISME, D'HABITAT ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

1.2 Développer l'urbanisation sur le bourg, en lien avec les deux parties actuellement urbanisées (Vendoy et la manou)

1.3 Autoriser une extension de l'urbanisation limitée sur le hameau de Saint-Anatole.

1.4 Autoriser uniquement les extensions modérées, les annexes des constructions existantes et le changement d'usage sur les autres hameaux et les écarts

1.5 Développer une offre diversifiée de logements, accessibles à tous

2 – ORIENTATIONS GÉNÉRALES DES POLITIQUES COMMUNALES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE, D'OFFRE DE SERVICE ET DE COMMERCE, D'ÉQUIPEMENT PUBLIC.

2.1 Assurer le maintien des activités économiques sur le territoire

2.2 Protéger l'essentiel des espaces viticoles

2.3 Permettre le maintien et le développement des exploitations agricoles

2.4 Maintenir l'offre de services médicaux sur le territoire communal

2.5 Autoriser le développement de l'offre touristique en matière d'activité et d'hébergement

2.6 Aménager des espaces publics qualitatifs, facteur de cohésion sociale

3– CHOIX ET PRIORITÉS DE LA COMMUNE EN MATIÈRE DE TRANSPORTS, DÉPLACEMENTS, SÉCURITÉ ROUTIÈRE, ÉQUIPEMENTS DIVERS ET RÉSEAUX.

3.1 Aménager un nouvel accès au village

3.2 Développer le maillage de circulations douces sur le bourg

3.3 Sécuriser les traversées des parties urbanisées

3.4 Autoriser le développement d'infrastructures de production d'énergie renouvelable et faciliter la transition énergétique

4 – ORIENTATIONS GÉNÉRALES DES POLITIQUES COMMUNALES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, D'ESPACES NATURELS REMARQUABLES ET SENSIBLES, ET DU PAYSAGE

4.2 Protéger la trame verte, dans un objectif de maintien de la biodiversité et du paysage

4.3 Protéger la trame bleue, dans un objectif de maintien de la biodiversité, de la qualité et de la quantité de la ressource

4.4 Protéger les personnes des risques naturels

4.5 Préserver les fenêtres visuelles les plus remarquables sur le territoire et les communes limitrophes

4.6 Assurer l'intégration paysagère des constructions dans leur environnement bâti et naturel

5 – OBJECTIFS EN MATIÈRE DE MODÉRATION DE LA CONSOMMATION DE L'ESPACE ET DE LUTTE CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN.

5.1 Assurer une densification de l'urbanisation

5.2 Limiter le développement linéaire de l'urbanisation le long des voies de communication

Le Plan Local d'Urbanisme de Giroussens

Le PLU de la commune de Giroussens est réalisé dans le cadre d'une démarche intercommunale avec les communes de Roquemaure, Mézens, Grazac et Loupiac. Dans ce cadre, il a été réalisé un projet de territoire dans lequel ont été définis des scénarii de développement démographique pour lesquels les incidences sur les réseaux, les flux automobiles, les équipements publics, l'agriculture, l'environnement... ont été évaluées. Le PLU[1] se doit d'être compatible avec les SCoT[2] et PCAET[3] de l'agglomération Gaillac-Graulhet. Les scénarii définis dans le projet de territoire s'appuient sur les éléments du SCoT de l'agglomération

1 Plan Local d'Urbanisme
2 Schéma de Cohérence Territoriale
3 Plan Climat Air Energie Territorial

1 – Orientation générales des politiques communales en matière d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, d'habitat et de développement économique.

1.1 Accueillir de nouveaux habitants de manière cohérente et maîtrisée

Giroussens a pour objectif de continuer l'accueil de nouveaux habitants, facteur de renouvellement et de dynamisme démographique à l'échelle de son territoire. Toutefois, nous ne voulons pas subir, mais au contraire maîtriser la croissance démographique communale et s'inscrire durablement dans le contexte de la Communauté d'Agglomération.

Le choix a donc été fait d'accueillir environ 20 nouveaux habitants par an, ce qui correspond à la tendance passée.

1.2 Développer l'urbanisation sur le bourg, en lien avec les deux parties actuellement urbanisées (Vendoy et la manou)

Le développement de l'urbanisation s'est effectué au cours de ces dernières années selon les opportunités foncières sur le bourg et les hameaux, ce qui a engendré le mitage de l'espace par de nouvelles constructions.

Notre objectif au travers du PLU est de développer l'urbanisation sur le bourg de Giroussens avec le souci d'affirmer une cohérence dans le développement du village, une optimisation des réseaux et des équipements publics, commerces et services existants.

1.3 Autoriser une extension de l'urbanisation limitée sur le hameau de Saint-Anatole.

La commune de Giroussens se caractérise par deux entités bâties historiques, le bourg et le hameau de Saint-Anatole.

La volonté de la municipalité est de maintenir cette caractéristique historique en permettant une urbanisation limitée sur le hameau, dans le respect des contraintes agricoles, environnementales et paysagères du secteur.

1.4 Autoriser uniquement les extensions modérées, les annexes des constructions existantes et le changement d'usage sur les autres hameaux et les écarts

Outre le bourg et le hameau de Saint-Anatole, Giroussens se compose de nombreux écarts ou petits hameaux, où se sont développées ou maintenues des constructions souvent sans lien avec des exploitations agricoles. Cette urbanisation a favorisé le mitage du paysage par ces constructions.

5 GRANDE ORIENTAT EN 23 OBJ

Soucieux de modérer la consommation du foncier, d'éviter le mitage du paysage sur leur territoire et de se conformer aux textes législatifs en vigueur, nous avons décidé de ne pas développer l'urbanisation sur les différents écarts. Toutefois, afin de permettre l'évolution du bâti existant et la préservation de constructions rurales de bonne qualité, une extension modérée de ces constructions, la réalisation d'annexes ainsi que certaines transformations d'usage seront tolérées.

1.5 Développer une offre diversifiée de logements, accessibles à tous

La commune dispose d'une offre de services diversifiée de proximité. Afin de permettre à tout ménage de s'installer et de se maintenir sur le territoire communal, il est indispensable de construire des logements en locatif dans le respect des orientations du Programme Local de l'Habitat (PLH) et du SCOT. La diversification de l'offre de logements permettra

également de répondre à la demande de logements adaptés pour les personnes âgées, et les jeunes ménages en tenant compte de leurs revenus.

2 – Orientations générales des politiques communales en matière de développement économique, touristique, d'offre de service et de commerce, d'équipement public.

2.1 Assurer le maintien des activités économiques sur le territoire

Giroussens comprend une partie de la zone d'activités des Massiès, d'intérêt communautaire, implantée principalement sur la commune de Couffouleux.

Par ailleurs, plusieurs activités artisanales, commerciales ou de services sont implantées dans les différents tissus bâtis apportant ainsi une offre à la population du territoire, et des emplois localisés sur la commune. Notre municipalité souhaite permettre le développement de ces activités, facteur de dynamisme économique territorial, dans le respect de la politique d'aménagement de la Communauté d'Agglomération, dont le développement économique est une des compétences.

2.2 Protéger l'essentiel des espaces viticoles

Giroussens fait partie de l'aire géographique AOC Gaillac et de celle des vins de pays des Côtes du Tarn. Plusieurs parcelles viticoles sont visibles sur le territoire communal. Ces activités participent au dynamisme agricole d'une part, et caractérisent le paysage de Giroussens d'autre part.

Il a donc été décidé de protéger l'essentiel de ces espaces agricoles en dehors des espaces interstitielles afin de permettre la pérennisation de cette occupation du sol et le paysage communal.

2.3 Permettre le maintien et le développement des exploitations agricoles

S
IONS DÉCLINÉES
ECTIFS

Giroussens est une commune rurale avec de nombreuses exploitations agricoles implantées sur le territoire, parfois sur des entités bâties ou en limite de l'urbanisation résidentielle.

Il est nécessaire de préserver cette identité rurale avec le maintien et le développement du tissu économique agricole, facteur de dynamisme économique par la création et le maintien d'emplois et dans un second temps, facteur d'entretien des paysages.

Le maintien à vocation agricole des terrains agricoles à forte valeur agronomique pour permettre l'installation et le développement des exploitations agricoles constitue un second objectif de la municipalité.

2.4 Maintenir l'offre de services médicaux sur le territoire communal

Giroussens, bourg rural relais au sein du Pays, dispose d'une offre socio-médicale qui répond à certains besoins de proximité de la population.

Notre objectif est de favoriser le maintien et le développement de ces différentes activités sur la commune, dans la mesure du possible sachant que les communes n'ont pas de compétence directe en la matière.

2.5 Autoriser le développement de l'offre touristique en matière d'activité et d'hébergement

Giroussens est une commune présentant une richesse touristique reconnue notamment au travers du Jardin botanique des Martels (60 000 visiteurs/an), du petit train touristique de Saint-Lieux-les-Lavaur dont le parcours se développe principalement sur le territoire communal, du centre de céramique, des ateliers d'artisanat d'art…

L'objectif de la municipalité est de valoriser ses sites afin de maintenir l'offre touristique sur le territoire, tout en permettant de développer de nouvelles offres d'activités, d'hébergements et ainsi fidéliser la clientèle, source de développement économique pour d'autres secteurs du territoire.

2.6 Aménager des espaces publics qualitatifs, facteur de cohésion sociale

La municipalité de Giroussens travaille depuis plusieurs années sur le cadre de vie des administrés par la mise en oeuvre de différents projets.

Nous poursuivrons cette politique d'aménagement par la réalisation d'espaces publics qualitatifs sur des secteurs bâtis, afin de créer un maillage entre les différents secteurs.

3 – Choix et priorités de la commune en matière de transports, déplacements, sécurité routière, équipements divers et réseaux.

3.1 Aménager un nouvel accès au village

Aujourd'hui l'accès au village se fait par une voirie et des carrefours ne présentant pas une sécurité optimale. Un aménagement peut être envisagé à partir de la RD38 afin de rejoindre un aménagement sécuritaire plus adapté au trafic actuel. A ce titre-là, nous allons aménager, avec l'aide du Département, un nouvel accès au village sur la RD 38 entre la route de Saint Lieux et le rond-point de manière à améliorer la sécurité à cet endroit là.

3.2 Développer le maillage de circulations douces sur le bourg

Dans le cadre de l'aménagement du territoire communal, nous souhaitons favoriser les déplacements « doux » (vélo, marche,…) notamment au travers de la préservation des cheminements piétons existants et de la création de nouvelles liaisons. L'ensemble des circulations douces devra être accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Une réflexion sera menée sur les nouveaux secteurs d'urbanisation pour les relier à l'existant par le biais de cheminements piéton et/ou cycliste, mais aussi pour créer un maillage de circulations douce entre les secteurs résidentiels et les équipements publics présents sur le bourg.

3.3 Sécuriser les traversées des parties urbanisées

Giroussens est traversée par plusieurs routes départementales, dont certaines supportent un trafic en augmentation pour rejoindre les infrastructures et les axes structurants du territoire (Gares SNCF, Autoroute A68, aire de covoiturage, RD631 et RD87).

Il est nécessaire d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers de ces voies (riverains, piétons, automobilistes…) par la caractérisation de ces voies au sein des entités bâties comme des rues de village et non des voies routières.

3.4 Autoriser le développement d'infrastructures de production d'énergie renouvelable et faciliter la transition énergétique

Aujourd'hui, l'offre en énergie, basée essentiellement sur des sources non renouvelables, doit faire face à une demande accrue de la part des territoires, accentuant ainsi l'épuisement des ressources et parfois des atteintes environnementales, notamment par l'émission de gaz à effet de serre.

Nous avons décidé de mettre en oeuvre sur le territoire communal, la transition énergétique en permettant l'implantation d'un parc photovoltaïque et en favorisant l'utilisation d'équipement individuel de production d'énergie renouvelable.

Afin d'accompagner les évolutions énergétiques de demain, nous souhaitons que chaque nouvelle opération d'aménagement d'ensemble comprenne l'étude de faisabilité sur la mise en place d'un réseau de chaleur en commun.

4 – Orientations générales des politiques communales en matière d'environnement, d'espaces naturels remarquables et sensibles, et du paysage

4.1 Préserver les espaces naturels sensibles remarquables

L'environnement naturel et paysager sur un territoire communal fait partie d'une part de l'identité de la commune lui donnant ainsi une reconnaissance visuelle pour les habitants et les personnes de passage, mais participe également au cadre de vie des résidents de la commune. Giroussens comporte un Site d'Intérêt Communautaire (SIC) « Vallée de l'Agout » (Natura 2000) et une Zone d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I « Forêt de Giroussens »

Nous protègerons ces espaces naturels sensibles, réservoir de biodiversité et corridor écologique, offrant au territoire communal et intercommunal, une richesse patrimoniale de premier ordre.

4.2 Protéger la trame verte, dans un objectif de maintien de la biodiversité et du paysage

Le territoire communal comporte de nombreux espaces boisés, bosquets et maillage de haies qui rythment le paysage et participent au maintien de la biodiversité (corridor écologique).

Nous protégerons également l'ensemble de ces éléments pour conserver les trois vocations des espaces boisés (écologique, économique et récréative), en mettant en oeuvre sur les espaces les plus sensibles, des mesures de protections réglementaires adaptées (Espace Boisé Classé (EBC), identification au titre des dispositions prévues par le code de l'Urbanisme (éléments du paysage à préserver en l'état).

4.3 Protéger la trame bleue, dans un objectif de maintien de la biodiversité, de la qualité et de la quantité de la ressource

Les cours d'eau, zones humides représentent des milieux très intéressants pour l'intérêt écologique, biologique et environnemental qu'il est nécessaire de préserver pour les générations futures.

Nous sommes soucieux de préserver ces milieux naturels sensibles et à forte valeur environnementale, et avons décidé de les protéger et de les mettre en valeur pour des objectifs de biodiversité et de gestion des eaux de surfaces.

4.4 Protéger les personnes des risques naturels

Giroussens est concerné par trois risques naturels importants, un risque inondation, risque de mouvement de terrain et un risque de retrait et gonflement des argiles.

Afin de protéger la population face à ces risques, nous avons décidé, conformément à la législation, de rendre inconstructibles les secteurs les plus dangereux et de prescrire des conditions de construction sur des secteurs impactés plus faiblement.

4.5 Préserver les fenêtres visuelles les plus remarquables sur le territoire et les communes limitrophes

Giroussens comporte plusieurs cônes de vue sur son environnement naturel, les sites bâtis et les communes limitrophes, en particulier sur la vallée de l'Agout. Ces cônes de vue participent à la qualité du cadre de vie des habitants et caractérisent l'identité paysagère du territoire communal.

Il faut préserver ces fenêtres visuelles remarquables par l'intermédiaire de la définition de secteurs inconstructibles ou par l'instauration de prescriptions pour les constructions sur ces secteurs sensibles (hauteur, implantation…)

4.6 Assurer l'intégration paysagère des constructions dans leur environnement bâti et naturel

La municipalité de Giroussens a décidé de préserver les fonds de parcelles les plus remarquables et l'instauration de règles d'intégration paysagère pour les nouvelles constructions dans un objectif de maintien des qualités paysagères du territoire communal.

Par ailleurs, dans le respect des dernières lois en vigueur, et toujours dans un souci de préservation de ces espaces paysagers tampon, les extensions urbaines seront limitées au sein des entités bâties actuelles pour favoriser l'urbanisation sur les « dents creuses » encore disponibles.

5 – Objectifs en matière de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

5.1 Assurer une densification de l'urbanisation

Entre 2011 et 2020, l'urbanisation liée à l'habitat a consommé 14,5 ha pour accueillir environ 300 habitants ce qui représente 124 nouvelles constructions d'habitation (une moyenne de plus de 1 600 m² par nouvelle construction, soit 6 logements à l'hectare).

Afin de diminuer les déplacements vers les équipements et les espaces publics communaux et compte tenu de la consommation de l'espace par l'urbanisation sur les dix dernières années, la collectivité est soumise à cette politique de modération de la consommation de l'espace.

Les élus ont dû valider une densification des espaces urbanisés de 12 logements par hectare, soit des parcelles moyennes de 650 m2 (hors voirie et réseaux divers), conformément aux orientations du Grenelle de l'Environnement. L'objectif poursuivi est de limiter la consommation foncière d'espaces agricoles et naturels, deux occupations du sol importantes sur Giroussens.

Sur une période de 10 ans, il sera donc nécessaire de prévoir environ 7 ha de terrains ouverts à l'urbanisation, en superficie brute (part des réseaux et voiries inclus) pour permettre d'at-

Le PLU a une « durée de vie » d'environ 8 ans.

teindre l'objectif de population.

En effet, la loi « climat et résilience » fixe comme objectif de réduire la consommation de l'espace de moitié sur les dix prochaines années pour accueillir autant d'habitants.

5.2 Limiter le développement linéaire de l'urbanisation le long des voies de communication

Soucieux de limiter la consommation du foncier et de favoriser un fonctionnement urbain cohérent, il a donc été décidé de limiter l'extension de l'urbanisation le long des voies de communication à la partie actuellement urbanisée des principales entités bâties. L'objectif poursuivi est de permettre un équilibre entre le développement de l'urbanisation, le développement rural et la préservation des milieux naturels

L'étude sur le potentiel de densification a été reprise avec les données actualisées.

Elle a montré qu'il y avait un trop gros potentiel de terrains constructibles (33.48 ha) par rapport à la consommation de l'espace des 10 dernières années et des nouvelles obligations législatives (loi « climat et résilience » d'août 2021) et donc du besoin de 7 hectares a défini à l'article 5.1.

La municipalité est donc amenée à réduire le potentiel de surface constructive de la commune d'environ 26 ha, pour que notre PLU soit conforme aux lois et règlements en vigueur. Le choix a donc été fait de réserver la surface constructible dans le centre du village, sur des terrains qui font l'objet d'une Orientation d'Aménagement Programmée du PLU (afin de maîtriser au mieux le projet), et directement raccordables au réseau d'assainissement collectif dans un souci de meilleure gestion des eaux usées.

Le PLU de la commune de Giroussens est réalisé dans le cadre d'une démarche intercommunale avec les communes de Roquemaure, Mézens, Grazac et Loupiac.

Impôts fonciers

Cette année, les élus municipaux ont décidé comme l'an dernier de limiter à 1% l'augmentation communale des impôts fonciers.

En effet, en 2023, le taux du foncier bâti passe de 33,41% à 33,74 et le taux du foncier non bâti passe de 45,58% à 46,03%.

Ce taux-là n'apparaît pas sur votre avis de taxe foncière.

+7,1%, c'est l'augmentation nationale des valeurs locatives cadastrales (VLC), base de calcul pour tous les impôts locaux, votre VLC étant censée représenter la valeur de votre appartement ou maison s'il était loué. Indexée sur l'inflation (l'IPCH, indice des prix à la consommation harmonisé, arrêté en novembre pour cette mise à jour annuelle),

La revalorisation 2023 est deux fois plus élevée qu'en 2022 : 7,1% contre 3,4% l'an passé, ce qui était déjà une forte hausse nationale.

Sur votre avis de taxe foncière 2023, à la deuxième page, la « base » apparaissant sous votre adresse a théoriquement augmenté de 7,1% par rapport à votre avis 2022. Dans environ 85% des cas, selon les données publiques de la Direction générale des Finances publiques, la hausse de votre taxe foncière est uniquement due à cette revalorisation de 7,1%.

Donc, pour vérifier ce que votre commune a décidé, direction la page 2 de votre avis 2023, à nouveau. Au-dessus de votre adresse, en face de « taux 2022 » et « taux 2023 », vous pouvez vérifier si le taux communal a évolué. A la même ligne, vous pouvez aussi constater l'évolution des taux intercommunaux ou de votre taxe des ordures ménagères.

POURQUOI CETTE AUGMENTATION DU TAUX COMMUNAL DE 1% ?

L'évolution du taux communal constitue ce qu'on appelle «l'effort fiscal ».

L'effort fiscal de la commune est un indicateur permettant de mesurer la pression fiscale exercée sur le territoire de celle-ci.

Cet indicateur est surtout utilisé dans le calcul des dotations de péréquation versées à la commune par l'Etat qui représentaient en 2022 plus de 33% des recettes de fonctionnement du budget communal.

Le principe est le suivant : plus votre pression fiscale est élevée, plus l'État vous octroie de dotations. La logique est de favoriser les territoires qui, malgré une pression fiscale supérieure à la moyenne, peinent toujours à dégager des recettes dynamiques.

Donc nous avons fait le choix de ne pas trop augmenter notre taux communal, mais de l'augmenter un peu tout de même afin d'éviter une baisse des dotations versées par l'État…

Recensement de la population

Des chiffres pour construire demain

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement…

Utile pour vous

Au niveau local, le recensement de la population sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer… Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Utile pour les communes et les politiques publiques

Des chiffres du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies… La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

Utile pour les entreprises et les associations

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION DE GIROUSSENS COMMENCE LE 18 JANVIER 2024

Le recensement, réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Pour récolter les informations (âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement…), un agent recenseur se présentera à votre domicile entre le 18 janvier 2024 et le 17 février 2024.

Les agents recenseurs sont mandatés par la commune de Giroussens et disposeront d'une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom.

"Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenus au secret professionnelle, toutes les informations sont confidentielles et les données seront anonymisées."

Nouvelle tarification des services scolaires*

*Accueils de loisirs et restauration depuis la rentrée de septembre 2023

Pour tous les enfants des 51 écoles maternelles et élémentaires de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet qui bénéficient du service de restauration scolaire, d'accueil périscolaire ALAE[1] (matin et soir) et extrascolaire ALSH[2] organisé par nos services.

1 Accueil de Loisirs Associé à l'École
2 Accueil de Loisirs sans Hébergement, Séjour

Gaillac-Graulhet AGGLOMÉRATION entre vignoble et bastides

PLUS D'ÉGALITÉ PLUS DE SOLIDARITÉ

PLUS D'ÉGALITÉ

Chacun paiera en fonction de ses moyens.

La nouvelle tarification est calculée proportionnellement au quotient familial de chaque foyer établi par la Caisse d'Allocations Familiales (en fonction des revenus et du nombre de personnes dans le foyer).

Ce système permet une tarification plus solidaire et plus juste pour tous.

PLUS DE SOLIDARITÉ

Les prestations de restauration, d'ALAE ou d'ALSH seront, à situation familiale et sociale identique, facturées aux mêmes tarifs sur l'ensemble de notre territoire.

Chacun pourra, à l'aide **du simulateur mis en ligne sur le site de l'agglomération Gaillac-Graulhet,** connaitre le tarif qui lui est propre au regard de sa situation familiale.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Service Éducation de la Communauté d'agglomération **Gaillac-Graulhet accueil@gaillac-graulhet.fr** ou le responsable de l'accueil de loisirs de votre secteur

Un simulateur est disponible depuis le 24 juillet 2023 sur le site www.gaillac-graulhet.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC-GRAULHET | 05 63 83 61 61 |

Sortez du mal -logement

J'ai un problème de logement : que faire ?

Dans son courrier du 25 mai dernier, Monsieur le Préfet du Tarn vous informait que le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne le P.D.L.H.I.[1] s'est doté d'un outil numérique gratuit de signalement Histologe, permettant aux ménages en situation de mal-logement de signaler leur situation.

"Histologe" est une plateforme unique qui facilite la détection des situations jusque là inconnues des services de l'habitat, facilite leur prise en charge et permet d'en assurer leur suivi.

Accessible gratuitement, il suffit au locataire (mais aussi élu, professionnel de santé, intervenant à domicile, acteur social, pompier, artisan...) de se connecter à tout moment sur ordinateur, smartphone ou tablette pour décrire une situation en termes simples, et de se laisser guider pour valider son signalement. Le déclarant recevra immédiatement un e-mail de confirmation avec un numéro de suivi.

Le Guichet unique du P.D.L.H.I. centralise les signalements et coordonne l'action des acteurs pour un traitement global des situations.

https://histologe.beta.gouv.fr/

1 le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne

Vie associative

Comme chaque année, la rentrée de septembre a été synonyme de nombreuses animations dans la commune.

Le Trail de Giroussens, le forum des associations, la fête du village, octobre rose et le festival de théâtre Autom' en rire constituent les rendez-vous incontournables de cette période, qui permet aux Giroussinais de se retrouver après les vacances d'été.

La commune de Giroussens accompagne toutes ces animations par un appui logistique et financier.

Les élus communaux participent à tous ces moments conviviaux et le forum des associations, organisé directement par la municipalité, permet à chacun de découvrir ou re-découvrir toutes les associations de la commune.

C'est le moment, par exemple, de s'inscrire aux différentes disciplines proposées par les clubs ou même d'intégrer les conseils d'administrations des associations qui recherchent des bénévoles.

Les organisateurs prévoient, pour la plupart des animations, de reverser une partie des bénéfices à des centres de recherches contre des maladies orphelines ou Claudius Regaud contre le cancer. En effet, la commune est partenaire de Claudius Regaud depuis plus de 20 ans maintenant.

Un grand merci à toutes ces forces vives qui font vivre Giroussens !

LA COMMUNE DE GIROUSSENS: 1ER PARTENAIRE DES ASSOCIATIONS

Dans un prochain bulletin, nous consacrerons un dossier spécial sur l'ensemble des associations de Giroussens.

Mairie 2.0 en ligne

https://www.giroussens81.fr

Bonjour Sophie, comment avez-vous commencé ce projet ?

En 2018, je suis allée présenter mon entreprise à l'équipe municipale et l'idée d'une refonte du site existant a émergé à ce moment-là.

Le projet a réellement démarré fin 2021. La première étape a consisté à effectuer un audit du site et à définir le cahier des charges voulu par l'équipe.

Quels étaient les objectifs principaux du nouveau site internet de la mairie de Giroussens ?

- reprendre complètement le design du site ;
- informer les citoyens de la commune ;
- informer les touristes souhaitant séjourner dans le village ;
- présenter les actions de l'équipe municipale (projets en cours, travaux, …)

Comment avez-vous pris en compte les besoins spécifiques de la mairie ?

J'ai travaillé avec l'ensemble de l'équipe municipale (élus) et avec certains des agents pour prioriser l'information : nous nous sommes questionnés sur le type d'informations à mettre en avant (les agents d'accueil ont par exemple étaient consultés sur les questions récurrentes qu'ils recevaient en mairie).

Pouvez-vous nous parler des fonctionnalités clés du site ? Quelles informations ou services peuvent y être trouvés ?

Le site de la mairie est un site vitrine avec une section blog et un agenda. Dans les pages du site accessibles à l'aide du menu, nous avons essayé de classer les informations concernant la mairie et ses services, la vie quotidienne à Giroussens, les démarches administratives, les commerçants présents au village, les associations, etc… La partie blog (actualités) nous permet de publier régulièrement les nouveautés, événements touchant la vie du village, festivités, coupures d'électricité, etc… Dans l'agenda, les événements à venir sont présentés.

Avez-vous intégré des fonctionnalités spécifiques pour améliorer l'accessibilité du site aux personnes en situation de handicap ?

Oui, il y a un dispositif d'accessibilité permettant l'adaptation de l'affichage (bouton bleu à gauche de l'écran)

Comment assurez-vous la mise à jour régulière du contenu et des informations sur le site de la mairie de Giroussens ?

Depuis plusieurs mois, la transmission des informations se fait par mail entre les agents en mairie et notre équipe : les demandes sont traitées au fur et à mesure de leur réception (dans des délais les plus courts possibles). Ces informations font l'objet, selon le sujet, d'un ajout de contenu dans les pages du site, d'un article, d'un événement (agenda) et/ou d'une publication sur la page Facebook de la mairie.

Comment collaborez-vous avec la mairie pour maintenir et améliorer le site web au fil du temps ?

Au fur et à mesure de la réception des demandes d'ajout de contenus, ma collaboratrice et moi-même conseillons l'équipe municipale sur la forme et la localisation sur le site. Parfois, nous suggérons également l'ajout de certaines informations.

Certaines pages sont encore en cours de construction (incomplètes), les équipes municipales sont informées et y travaillent.

Avez-vous intégré des éléments de design ou des fonctionnalités spécifiques pour refléter l'identité de la mairie de Giroussens ?

Ces questions ont été débattues lors d'une réunion avec les élus : la présence du logo historique du village était incontournable ; j'ai proposé une charte graphique (polices, couleurs, …) qui a été votée par l'équipe ; la grande majorité des photos du site sont fournies par l'équipe municipale, par Frédéric CAMPAIN (Photographe professionnel) , ma collaboratrice ou moi (dons) et par les associations.

Quels sont les défis que vous avez rencontrés lors de la réalisation du site et comment les avez-vous surmontés ?

Le plus gros défi a été de trier et réorganiser les nombreux contenus de l'ancien site. … mais nous y sommes finalement arrivés.

« le nombre de visiteurs du site a augmenté de 35% en 1 an :
à ce jour, environ 270 internautes visitent le site chaque mois.
L'objectif est de continuer à améliorer l'accès à l'information pour les visiteurs du site »

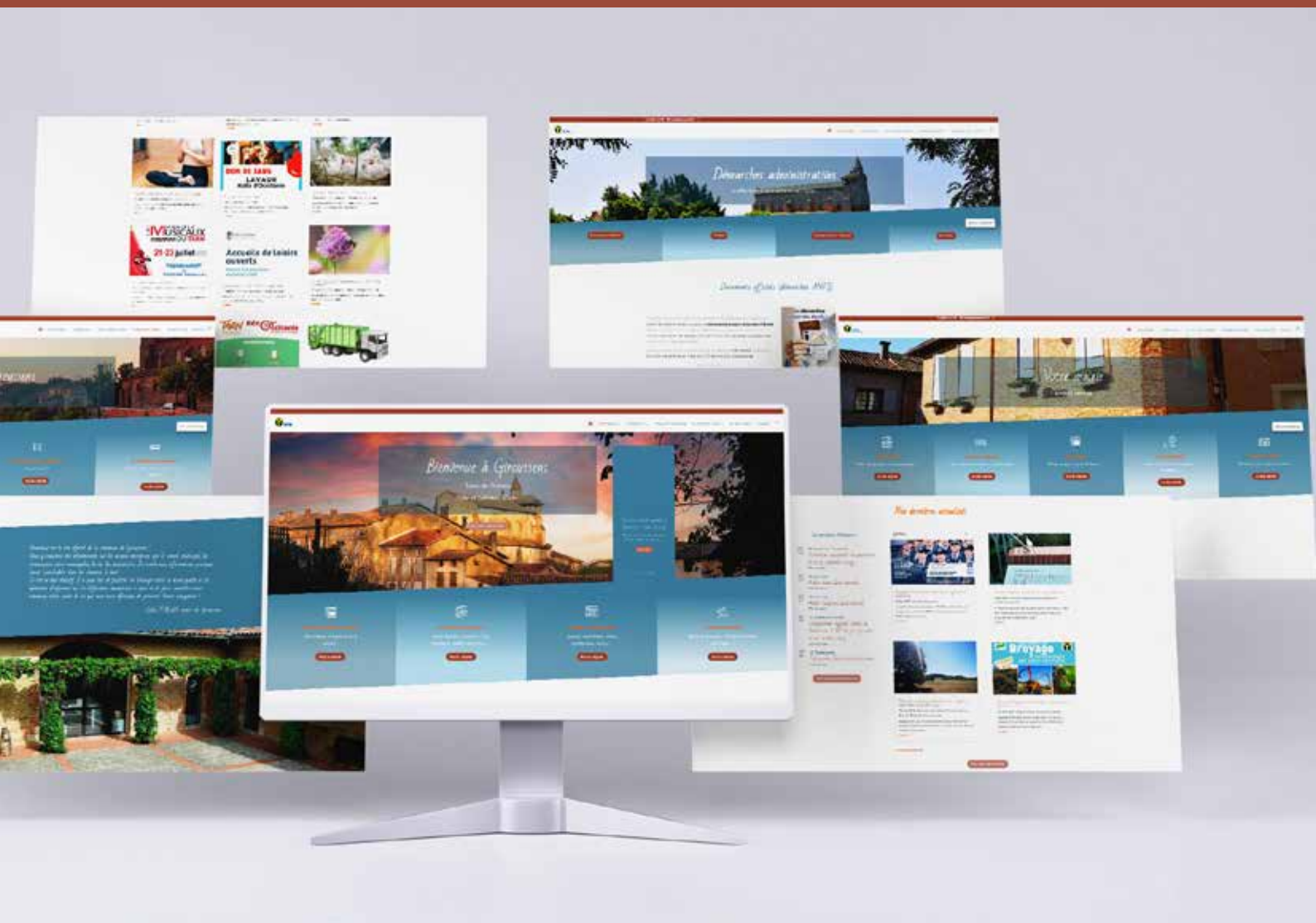

Pouvez-vous partager quelques statistiques ou indicateurs de performance du site, tels que le nombre de visiteurs, le temps passé sur le site, etc. ?

Le site recueille les données de navigation des visiteurs qui acceptent les cookies (anonymement). Grâce à ces données, je fournis régulièrement à l'équipe des données chiffrées d'audience.

Du 15 septembre 2022 au 15 septembre 2023, le nombre de visiteurs du site a augmenté de 35% en 1 an : à ce jour, environ 270 internautes visitent le site chaque mois

Au mois de septembre 2023, 80% de ces visiteurs ont trouvé le site en tapant une requête dans les moteurs de recherche et en cliquant sur un lien du site ; 9% venaient des réseaux sociaux ; au mois de septembre 2023, les visiteurs restaient en moyenne quasiment 2 minutes sur le site ;

Avez-vous des projets futurs ou des améliorations prévues pour le site web de la mairie de Giroussens ?

L'objectif est de continuer à améliorer l'accès à l'information pour les visiteurs du site.

Sophie FRULEUX

SF Prestataire Web
Interview - Frédéric CAMPAIN

Centre Céramique Contemporaine Giroussens

Une plongée captivante dans l'Art Céramique à travers YouTube

Le Centre Céramique Contemporaine de Giroussens[1] a toujours été un lieu emblématique consacré à la promotion de l'art céramique contemporaine. L'année dernière, le centre a franchi une nouvelle étape en lançant sa chaîne YouTube, offrant aux amateurs d'art une expérience immersive dans l'air du temps.

Cette initiative a été accueillie avec enthousiasme, car elle a permis au Centre de Céramique Contemporaine de se connecter virtuellement avec un plus large public. À travers des interviews produites à chaque nouvelle exposition, le centre transporte les spectateurs dans l'univers fascinant de la céramique, mettant en lumière les talents divers et les techniques innovantes des artistes exposants.

L'une des séries les plus populaires de la chaîne est celle des interviews des exposants, qui offre un regard approfondi sur les personnes derrière les œuvres exceptionnelles présentées au centre. Ces entretiens révèlent les histoires inspirantes, les influences artistiques et les défis surmontés par les céramistes contemporains. De la genèse d'une idée à la réalisation d'une œuvre d'art en terre, ces interviews jettent une lumière nouvelle sur le processus créatif, tout en établissant un lien authentique entre les artistes et leur public.

Les vidéos publiées sur la chaîne YouTube du Centre Céramique Contemporaine de Giroussens ne se limitent pas aux interviews. Des conférences sont également à disposition des internautes offrant une ressource éducative précieuse pour les novices tout en suscitant l'intérêt des experts. Ces vidéos didactiques témoignent de l'engagement continu du centre envers l'éducation artistique et la diffusion de la connaissance.

Ainsi, le Centre Céramique Contemporaine de Giroussens a réussi à évoluer avec son temps en embrassant la plateforme YouTube pour partager sa passion pour l'art céramique. En donnant vie aux expositions, aux interviews et aux conférences, le centre élargit son influence et enrichit la communauté artistique de la céramique. Cette initiative témoigne de l'engagement du Centre Céramique Contemporaine de Giroussens envers l'innovation, l'éducation artistique et la célébration continue de l'art sous toutes ses formes.

1 Membres du bureau du CCCG:
Président: Patrick COUVIDAT | vice président: Gilles TURLAN
Trésorière: Chantal VIALLARD | Secrétaire: Marie-Pierre BOULET

WWW.YOUTUBE.COM/ @CENTRECERAMIQUEGIROUSSENS

Le pont du chemin de fer touristique du Tarn

La pérennisation de l'utilisation du viaduc de Salles, sur l'Agoût, représente un enjeu économique capital pour le territoire. Ce viaduc permet en effet à l'association du chemin de fer touristique du Tarn, de transporter plusieurs dizaines de milliers de touristes par an, qui peuvent même profiter de l'arrêt au Jardin des Martels, site touristique privé le plus visité du Tarn situé sur la commune de Giroussens.

UN COFINANCEMENT OPTIMAL POUR LA COMMUNE !

Depuis 2017, l'association ACOVA n'a plus l'autorisation de faire transiter des trains sur ce pont qui montre des problèmes de solidité de l'ouvrage. Le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) s'est prononcé contre une exploitation du pont en indiquant que le risque d'effondrement brutal de la voûte de rive droite ne pouvait être écarté.

Les deux communes s'activent depuis des années afin de trouver des solutions pour réparer cet ouvrage ; les devis estimatifs évaluent à plus d'un million d'euros le montant des travaux nécessaires.

De nombreuses réunions et rencontres ont étés organisées depuis 2017, des études financées par les deux communes et le Département ont été diligentées et permettent de mesurer plus précisément les travaux de confortement nécessaires. Celles-ci ont confirmé un déplacement de la culée lié à des problèmes hydrauliques.

A l'issue de toutes ces études, les Maires de Giroussens et de Saint Lieux les Lavaur ont organisé une autre réunion fin 2022 avec Monsieur le Député de notre circonscription, Jean Terlier et Monsieur le Préfet du Tarn, avec la Participation des représentants du Département et des deux intercommunalités, « Gaillac Graulhet Agglomération » et « Tarn Agout ». Cette dernière réunion a permis de trouver une issue et il a été décidé que l'agglomération Gaillac Graulhet « porterait » la première tranche du projet de restauration, estimée à 550 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel HT a été défini et est validé par les co-financeurs.

ETAT	265 000 €
DÉPARTEMENT	95 000 €
AGGLO GAILLAC GRAULHET	50 000 €
TARN AGOUT	50 000 €
RÉGION OCCITANIE	50 000 €
COMMUNE GIROUSSENS	20 000 €
COMMUNE ST LIEUX	20 000 €
TOTAL	**550 000 €**

Une deuxième tranche de travaux devra être prévue dans les années à venir afin de permettre le passage des piétons et vélos sur le pont.

GIROUSSENS
VILLE ET MÉTIERS D'ART

Éric Valat
sculpteur

"L'art est beau quand la tête et le cœur de l'homme travaillent ensemble" John Ruskin

"Giroussens nous avait séduit depuis longtemps, l'harmonie du village, ses créateurs, son panorama, sa qualité de vie qu'on entrevoyait. "

"Le plus grand défi, c'est de rester libre. Je maîtrise aujourd'hui de la création à la commercialisation et j'en suis très heureux dans un quotidien bien rempli".

Depuis l'enfance, j'ai toujours aimé dessiner, bricoler, assembler. J'étais à ce moment-là au milieu de beaux matériaux, le bois chez mon grand- père menuisier et le tissu de ma mère couturière à domicile. De plus, j'ai passé mon enfance dans un petit village aveyronnais, où Causses et forêts étaient les terrains de jeux.

Encouragé par une enseignante en Arts plastiques lors du Lycée, j'ai passé le concours d'entrée à l'École des Beaux Arts de Toulouse et j'y ai passé 5 années merveilleuses à créer et à apprendre. Tous les ateliers de l'école me fascinaient, mais c'est la sculpture qui a pris le dessus, avec cependant une solide formation en Arts Graphiques

J'aime travailler les matériaux en fonction des idées et des formats envisagés. Les croquis sont toujours en amont pour cerner l'idée, ils sont les clés. Ensuite, si l'œuvre doit être de grande dimension, je maquette en 3D avec les croquis sélectionnés. Avec la maquette, l'idée prend véritablement forme et elle pourra changer de dimension. J'aime modeler la terre, la triturer, la faire parler. J'aime le plâtre, pour sa plastique également, sa texture et sa couleur. J'aime le fer qui me donne les moyens rapidement d'architecturer l'idée en œuvre squelettique … J'aime le Polyester qui prend rapidement forme et solidité avec toutes les couleurs possibles. J'aime le bronze, son éternité sous-jacente, ses patines infinies, j'aime tout son processus de création à la fonderie depuis la cire initiale. J'aime assembler des matières différentes où là, comme un enfant, je suis avec des Legos ! J'aime donner une seconde vie à l'objet désuet, l'outil ancien, la trouvaille improbable. Je lui invente une deuxième existence en frayant parfois entre humour et poésie.

Je suis typé sculpteur animalier, mais pas que !J'aime raconter l'homme, l'amour, la vie parfois par la voie de mes animaux. J'aime surtout cette grande liberté que l'Art procure, m'échapper du quotidien et m'envoler dans mon monde. L'idée de la commande m'a toujours intéressé aussi car il y a un défi derrière, un terrain de jeu que je n'aurais pas spécialement cherché moi-même. Et là, j'aime m'imprégner d'une histoire d'un fait et le raconter à ma façon dans mon expression ou si j'ai les coudées totalement franches, j'invente tout et c'est un bonheur!

Dans le processus de création, il y a la réflexion les esquisses ensuite la maquette volume en petit format ou la réalisation spontanée comme on dirait en taille directe dans le bois ou la pierre, la pièce unique ou le moulage en édition limitée 8 exemplaires + 4 épreuves d'artiste avec des finalités polyester bronze ou terre cuite.

Avec Betty : Nous échangeons beaucoup depuis que nous vivons tous les deux dans ce beau village et cette maison où se côtoient nos ateliers.

Le plaisir de créer chacun dans son atelier amène souvent un terrain de discussions, en terme de couleurs, d'équilibre, de format, etc ...

Betty œuvre dans la fluidité, avec ses tissus d'éditeurs, elle design, elle redonne une vitalité à un siège ancien ou vintage. On aime partager ensemble le côté constructif de l'assise, comprendre comment s'est fait quand elle démonte l'objet. On restaure parfois ensemble. Moi, je suis dans des matériaux plus lourds, avec toujours une mise en œuvre différente. Betty a toujours un regard sur l'esthétique de mes pièces, la couleur où elle excelle et c'est très constructif !

Des projets de création à 4 mains sont en train de germer entre nous mais prématuré d'en parler. A suivre ...!!

Nos deux ateliers sont tournés côté jardin et c'est un bonheur pour la lumière qui y règne et pour l'environnement de vie sauvage (oiseaux, écureuils, papillons insectes…..)Les arbres y sont les sentinelles de mes rêves.

Défis: Le plus grand défi, c'est de rester libre. Je maîtrise aujourd'hui de la création à la commercialisation et j'en suis très heureux dans un quotidien bien rempli.

Les expositions sont en continu à ma galerie avec un renouvellement d'œuvres et de réalisations commandées. Je me déplace à travers la France pour livrer mes grandes sculptures dans l'accompagnement de mes collectionneurs

Dans notre monde, il amène un ciment de vie, une source jaillissante d'inspirations et d'échanges un soleil dans un quotidien encombré. L'artiste incite à mieux ouvrir ses yeux sur un quotidien, à entendre d'autres bruits dans le brouhaha et à parler sur le fil tenu de la poésie et de la vie.

J'ai toujours encouragé les jeunes, car au delà de ma pratique personnelle, j'ai enseigné à des jeunes et à des moins jeunes.

Je leur dis de garder cette foi, je décèle en eux de la nourrir du feu de la création, d'apprendre tout ce qu'il est possible et de garder un cap personnel contre vents et marées.

J'ai eu aux Beaux Arts de Toulouse un enseignant qui m'a beaucoup marqué et qui est devenu mon père spirituel, c'est Arthur Saura. Il m'a tout donné de son immense savoir en sculpture. Technicien hors pair, et d'une énergie extraordinaire.

"L' Art est le plus court chemin de l'homme à l'homme" Malraux.

Meilleurs apprentis de france

Mise à l'honneur de nos deux jeunes giroussinais médaillés aux concours des meilleurs apprentis de France.

Jade *section Bijouterie-Joaillerie* et Dorian *section Zinguerie* se sont distingués par la fabrication de deux pièces uniques : un bijou pour **Jade MILLET** et un épi de faîtage pour **Dorian GOXE**.

Ces deux modèles ont été exposés à l'accueil de la Mairie pendant plusieurs mois.

"Transmission de savoir-faire", "promotion du travail manuel", tel est l'objectif de ce type de concours et la seule commune du Tarn labellisée "Villes et Métiers d'Art" se devait de féliciter ces jeunes talents.

Informations pratiques

Accueil Mairie

Lundi	Fermé
Mardi	09h00 - 12h00
Mercredi	09h00 - 12h00
Jeudi	09h00 - 12h00
Vendredi	09h00 - 12h00
Samedi	09h00 - 12h00

Permanences téléphoniques :

Mardi et jeudi	14h00 - 17h00
Téléphone	05.63.41.61.90

> mairie@giroussens81.fr

Q www.giroussens81.fr

F facebook.com/giroussens81

CCAS : ccas@giroussens81.fr

Agence Postale

Lundi	Fermé
Mardi	09h00 - 12h00
Mercredi	09h00 - 12h00
Jeudi	09h00 - 12h00
Vendredi	09h00 - 12h00
Samedi	09h00 - 12h00
Téléphone	05.63.33.49.20

Médiathèque

Relais de Giroussens

Mardi	16h30 - 18h30
Mercredi	10h30 - 12h30
	15h30 - 18h30
Samedi	10h00 - 12h30
Téléphone	05 63 40 65 74

État civil

Avis de naissances

Alba DE ROJAS ..... née le 19 mars 2023
Mahé BLANCHOU ..... né le 09 mai 2023
Arthur JALABERT ..... né le 19 mai 2023
Elena GAUTROT ..... née le 20 mai 2023
Marceau ROUILLARD ..... né le 06 juin 2023
Alba QUINTO ..... né le 09 juillet 2023
Timothée FORTAS ..... né le 04 août 2023
Lyra CAPUS QUARANTA ..... née le 17 août 2023
Tiago CABRERA ..... né le 24 août 2023
Ambre GOUDEAUX ..... née le 25 octobre 2023
Clervie de NUCE de LAMOTHE ..... née le 16 novembre 2023
Augustin COGEZ..... né le 18 décembre 2023

Avis de mariages

Jean-François DUREGNE et Laetitia CAROLE..... le 8 avril 2023
Jérôme POMMELET et Katia VILLARD ..... le 8 juillet 2023
Frédéric DELON et Christelle NEGRE ..... le 19 août 2023
Julien BLANCHOU et Fanny MAGOGA ..... le 23 septembre 2023

Avis de décès

Antoine MARCHESIN ..... décédé le 22 mars 2023
Marie BERMOND veuve CAVERNE ..... décédée le 05 avril 2023
Axel PEGORER ..... décédée le 03 avril 2023
Michel CLAUSTRE ..... décédé le 07 avril 2023
Augusta GUITTARD veuve ROULLAND ..... décédée le 20 juin 2023
Paul GASC ..... décédé le 17 août 2023
Marcel MOSSO ..... décédé le 24 août 2023
Charlotte MALICKI ..... décédée le 05 septembre 2023
Maryse SUBREVILLE veuve COLOMES ..... décédée le 28 septembre 2023
Christine MASSOUTIER ..... décédée le 12 octobre 2023
Paulette WINTHERLIG veuve BARLIER ..... décédée le 16 octobre 2023
Jean BLAZEJCZAK ..... décédé le 13 novembre 2023

Nous présentons nos condoléances aux familles des défunts[1]

1 Les décès des personnes domiciliées hors de la commune et n'ayant plus d'adresse à Giroussens n'apparaissent pas sur les registres d'état civil et ne sont donc pas toujours portés à notre connaissance. Si le nom d'un défunt faisant partie de vos proches n'est pas mentionné ci-après, nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

CENTRE CÉRAMIQUE
CONTEMPORAINE
DE GIROUSSENS

Expositions 2024

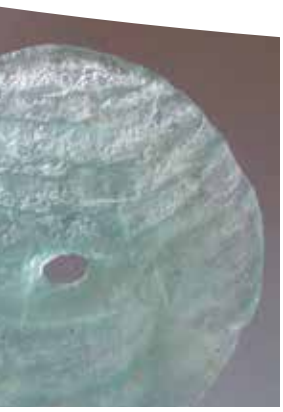

17 février > 14 avril

Dialogues
(céramique, bois, verre)
Jean François Delorme

Jean François Delorme
et Mathilde Lemaire

20 avril > 16 juin

Vert[s]
17 céramistes
de l'Association
Terre & Terres

C. Gullon

JF Fouilhoux

22 juin > 29 septembre

l'insondable couleur...
Jean-François Fouilhoux

Ph.Cibille

A.NguyenDao

5 octobre > 31 décembre

Introspectives
Alain Gaudebert

Terres à Histoires
Laure Gaudebert

Images non contractuelles

7, place Lucie Bouniol · 81500 Giroussens
05 63 41 68 22 · giroussens.ceramique@orange.fr
www.centre-ceramique-giroussens.com

Occitanie · TARN Occitanie · réseau des centres céramique · VILLE ET MÉTIERS D'ART · Mairie de Giroussens